

**Section fédérale
des syndicats
départementaux
des personnels
de
l'enseignement
privé**

Réforme du collège : Nouveaux programmes... On ne peut pas être prêt !

Les vacances ont été studieuses pour un grand nombre d'enseignants de collège qui ont dû sacrifier leur temps libre à préparer de nouveaux programmes qu'ils refusent.

4 NOUVEAUX PROGRAMMES LA MÊME ANNÉE : du jamais vu !

Afin d'assurer la pérennité de la réforme, le gouvernement a décidé de modifier l'intégralité des programmes du collège. Pour les enseignants, la charge de travail est gigantesque !

La plupart d'entre nous ont à préparer 3 voire 4 niveaux ! C'est impossible !

Quant aux TZR et contractuels, ils n'ont même pas eu les vacances pour se préparer !

PROGRAMMES PAR CYCLE : fin de la liberté pédagogique

La réforme du collège introduit les programmes par cycles ce qui implique :

- pour le cycle 3 : une concertation avec les professeurs de toutes les écoles de secteur ;
- pour le cycle 4 : une concertation dans les équipes pédagogiques pour décider de la répartition des programmes entre les 3 niveaux.

Ces concertations (ainsi que le travail sur les EPI et l'AP) impliquent que les enseignants doivent se mettre d'accord pour uniformiser leur pédagogie. C'est le début de la réunionite ! C'est la fin de la liberté pédagogique !

PROGRAMMES THÉMATIQUES : fin des programmes nationaux

En juillet, le retard de préparation des enseignants laissait présager une rentrée catastrophique. Afin d'essayer de limiter les dégâts, la plupart des rectorats ont été obligés d'accorder des journées banalisées.

Cela n'a rien réglé !

Certes, des progressions ont pu être faites, mais les programmes sont tellement flous qu'ils peuvent être interprétés différemment selon les établissements et même selon les collèges !

C'est la fin des programmes nationaux !

CYCLE 4 = faire, refaire et rerefaire...

Les enseignants doivent prévoir 3 répartitions pour le cycle 4 :

- en 5^{ème}, il faut définir la progression « classique » en répartissant le programme sur les 3 années.
- en 4^{ème}, il faut répartir sur 2 ans tout ce qui, dans le nouveau programme, n'a pas été fait en 6^{ème} et 5^{ème}.
- en 3^{ème}, il faut arriver à intégrer le programme de 3^{ème} et toutes les nouveautés du cycle 4 !

Même la progression « classique » n'est pas définitive et devra être revue régulièrement...

Cet été, le ministère nous a imposé de sacrifier nos vacances pour préparer nos cours !!!

Et ce n'est que le début !

NOUVEAUX PROGRAMMES, ANCIENS MANUELS : faire le nouveau avec l'ancien !

Les financements ministériels n'ont permis de renouveler qu'une partie des manuels :

- tous les niveaux en français, mathématiques, histoire-géographie,
- sixième en sciences,
- cinquième en LV2.

Les éditeurs n'ont donc envoyé (presque) que des spécimens ne concernant ces niveaux.

Résultat : nous devons préparer les nouveaux programmes en nous servant des anciens manuels !

NOUVEAUX PROGRAMMES : encore de l'autonomie...

De nouvelles thématiques sont apparues (moralisatrices pour la plupart). Pourtant, les enseignants n'ont pas eu de formation pour s'adapter aux nouvelles exigences. Que dire des formations-formatages qui n'ont rien apporté à personne et n'ont pas réussi dans leur tentative bien vaine de défendre la réforme ?

La solution ? Des documents mis en ligne sur eduscol qui donnent des indications sur les programmes et quelques documents de remise à « niveau ».

C'est donc encore une fois aux enseignants de se débrouiller seuls, en autonomie, pour se former !

NOUVEAU BREVET, NOUVELLES EPREUVES, quelles modalités ?

Le brevet est également rénové. Les épreuves écrites sont modifiées. De nouvelles disciplines apparaissent. Pourtant, aucune directive n'a encore été donnée. Cette information est pourtant indispensable pour préparer nos élèves ! Il est vrai que pour diluer les connaissances, il n'y a pas besoin de former nos élèves !

Nous l'avions compris, la réforme du collège revient à sacrifier les élèves en détruisant l'enseignement. Maintenant, nous nous rendons compte qu'elle revient aussi à sacrifier les enseignants en cassant leurs droits.

Grâce à la réforme du collège, les missions liées des statuts du 20 août 2014 prennent tout leur sens.

C'est inacceptable !

Dès le 31 août, multiplions les prises de position pour réaffirmer notre revendication :

NOUS N'ACCEPTONS TOUJOURS PAS CETTE REFORME

**Pour l'abrogation de la
réforme du collège**